Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : **2019-09-D-44-fr-3**
Orig. : **EN**

Rapport conjoint de la Présidence grecque des Conseils d'inspection et du Comité pédagogique mixte – Année scolaire 2018-2019

Approuvé par le Conseil supérieur des Ecoles européennes des 3, 4 et 5 décembre 2019 à Bruxelles

Table des matières

1. Introduction 3
2. Les priorités de la présidence grecque 2018-2019 (a et b) 7
3. Communications écrites 31
4. Remplacements au sein de la direction des Ecoles européennes qui ont pris effet au début de l'année scolaire 2018-2019 39
5. Conseil d'INSPECTION 42
5.1. Conseil d'inspection maternel et primaire 42
5.2. Conseil d'inspection secondaire 43
6. Inspecteurs qui quittent le système des Ecoles européennes 47
6.1. Nominations des responsables de matières 48
6.2. Remplacement dans les groupes de travail : 48
6.3. Nomination au sein des groupes de travail 51
7. Rapports 51
8. Programmes 53
8.1. AUTRES POINTS 54
8.2. Points pédagogiques 55
8.3. Visites d'évaluation statutaire individuelle du personnel pédagogique en 2018-2019 56
9. Mesures additionnelles pour la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation 56
10. Rapports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général 57
11. Epilogue 64

1. Introduction

Sommet des Ecoles européennes, 22-23 mai 2018

Juste avant que ne commence la présidence grecque, G. H. Oettinger, commissaire européen chargé du budget et des ressources humaines, a pris l'initiative d'organiser un sommet des Ecoles européennes. Celui-ci fut composé de deux éléments :

1. La réunion entre les ministres de l'Education de l'Union européenne et le commissaire Oettinger s'est concentrée sur deux questions cruciales pour la pérennité du système des Ecoles européennes, à savoir le détachement des enseignants nationaux et la contribution des Ecoles européennes agréées au fonctionnement du système dans son ensemble.
2. La table ronde de haut niveau qui a suivi, le 23 mai 2018, fut l'occasion d'échanger des idées sur les moyens d'attirer et de retenir les meilleurs enseignants afin de garantir un enseignement de qualité au sein du système des Ecoles européennes.

La présidence grecque

L'engagement personnel et politique du commissaire Oettinger montre l'immensité des problèmes auxquels le système des Ecoles européennes est confronté. Depuis le début de la présidence grecque, la Grèce s'est fermement engagée à affronter les problèmes actuels des Ecoles européennes : la nécessité de concevoir un modèle plus efficace de partage des coûts entre les Etats membres et le budget de l'UE, en particulier dans le cadre du Brexit, ainsi qu'une contribution financière équitable de la part des Ecoles européennes agréées.

Les Ecoles européennes traversent une période difficile, et le système pourrait nécessiter de nouvelles réformes structurelles. Par conséquent, la présidence grecque visait essentiellement à prendre les difficultés des Ecoles européennes comme un défi et à obtenir les meilleurs résultats possible. Nous avons essayé de contribuer activement à la recherche de solutions intégrées et équilibrées dans ce domaine, dans un contexte extrêmement compliqué.

Une liste des priorités grecques fixées pour l'année scolaire 2018-2019 figure au chapitre 1 : « Les priorités 2018-2019 de la présidence grecque ».
Nos priorités visaient à atteindre des objectifs dans deux domaines principaux :

- *Les priorités relatives à la structure des Ecoles européennes*
- *Les priorités concernant le développement pédagogique continu des Ecoles européennes*

Le défi le plus important auquel la présidence grecque a dû faire face a peut-être été la recherche d'un consensus entre les Etats membres lors des réunions du Conseil supérieur, tant en décembre 2018 qu'en avril 2019. Pour ce faire, nous avons pris en compte les préoccupations formulées, nous efforçant de trouver une approche commune.

La présidence grecque a estimé qu'il était important d'écouter les points de vue des groupes d'intérêts concernés. Nombre de parties prenantes et groupes d'intérêts ont demandé à faire parvenir aux membres du CS des lettres contenant leurs demandes/points de vue. En concertation avec le Secrétaire général, le Président a accédé à ces demandes.

Groupe de travail Présidence élargi

A l'issue du sommet, un groupe de travail de haut niveau dédié, composé de la présidence grecque, des anciennes présidences (estonienne et allemande) et des futures présidences (espagnole et française) des Ecoles européennes, du Secrétaire général des Ecoles européennes et de la Commission européenne, a examiné les mesures qui pourraient être prises pour résoudre les trois principaux problèmes soulevés lors du sommet, à savoir :

1. la révision du mécanisme de partage des coûts pour le détachement des enseignants nationaux ;
2. l'attractivité des Ecoles européennes pour les enseignants ; et
3. la neutralité des coûts des Ecoles européennes agréées au sein du système dans son ensemble.

Le GT s'est réuni plusieurs fois pour analyser plus en profondeur les différents enjeux et pour concevoir des mesures qui pourraient améliorer la situation actuelle.

Dîner de travail entre le commissaire G. H. Oettinger et les ministres de l'Education de l'Union européenne, le 26 novembre 2018

Au cours de la discussion, qui faisait suite au Sommet des Ecoles européennes des 22 et 23 mai 2018, les participants ont procédé à un échange de vues sur les progrès réalisés jusque-là, dans le but de parvenir à un accord politique sur les principes et les objectifs qui guideraient l'élaboration de mesures concrètes visant à résoudre les trois problèmes mentionnés plus haut.

Les décisions du CS peuvent être considérées comme un compromis politique visant à assurer la viabilité à long terme du système des Ecoles européennes. Dans la mesure où ces décisions ont été prises lors de la réunion du CS à Athènes, nous pensons que le principal objectif de la présidence grecque, parvenir à un accord sur des questions aux répercussions politiques, a été atteint dans une large mesure. Son objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficience du système des Ecoles européennes a été largement atteint. Dans ce contexte, de nombreuses procédures efficaces se sont succédé au cours de la présidence 2018-2019, et de nombreuses décisions nécessaires ont été prises ou peuvent être prises dans les années à venir.

Sur le **plan pédagogique**, les travaux de la présidence grecque de 2018-2019 visaient à faire avancer les priorités fixées par les présidences précédentes, mais ils comportaient aussi leurs propres priorités. Une liste des priorités grecques et des informations connexes est également présentée au chapitre 1. Afin de contribuer à l'élaboration et au développement de la Politique des Ecoles européennes en matière d'éducation inclusive, déjà présente dans les EE, la présidence grecque a fixé une **nouvelle priorité**. Pour ce faire, un projet pilote sur l'identification précoce consacré aux élèves atteints de TDA ou de TDAH a été lancé. La mise en œuvre du nouveau système de notation dans les Ecoles européennes est, entre autres, un autre élément clé de l'enseignement et l'apprentissage axés sur les compétences. En fait, tous les nouveaux programmes sont axés sur les compétences et font donc référence à l'utilisation des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie, et chaque programme contient des descripteurs de niveaux atteints, qui sont utilisés à des fins d'évaluation. La formation professionnelle continue est étroitement liée à la mise en œuvre des nouveaux

programmes, et les formations (dé)centralisées devraient atteindre tous les enseignants. Il conviendrait de s'assurer que les programmes concernant l'enseignement supérieur européen répondent aux attentes ultérieures des universités et autres établissements d'enseignement supérieur. En outre, davantage d'Ecoles européennes et de nombreux enseignants pourraient contribuer à l'élaboration d'un programme de formation sur la différenciation qui serait mis en œuvre grâce au développement de communautés de pratique et axé sur des pratiques existantes. En bref, certaines idées nouvelles et des changements récents, catalyseurs des EE, pourraient être plus puissants que d'autres, ou du moins avoir le potentiel d'être plus puissants, y compris toutes les Ecoles agréées.

Je voudrais rendre public le fait que la présidence grecque a reçu un soutien inestimable de la part du Secrétaire général des Ecoles européennes, M. Giancarlo Marcheggiano, et de son adjoint, M. Andreas Beckmann. Leur engagement et leur immense expérience nous ont aidés à traverser cette période difficile caractérisée par de nombreux changements et transitions, et à atteindre nos objectifs. Au cours de nos réunions, ils nous ont offert l'hospitalité, créant une atmosphère de travail amicale.

Enfin, il importe vraiment de rappeler que les résultats en rapport avec les priorités pédagogiques grecques présentés ci-après ont été atteints grâce à un effort commun des inspecteurs, du Bureau du Secrétaire général et d'autres acteurs de l'ensemble du système des Ecoles européennes. Au cours de nos efforts pour obtenir le meilleur résultat possible, en ce qui concerne les questions importantes soulevées et les règlements établis, nous avons reçu l'assistance continue de tous les membres des groupes de travail, aussi longtemps qu'a duré notre présidence. Nous remercions également le personnel du BSG pour **son soutien** et **son aide**, pour son dévouement, son attention et son empressement à nous venir en **aide** en répondant très rapidement à nos demandes. Ce fut un véritable honneur et une joie pour nous d'assumer la présidence des EE cette année et de travailler avec vous tous. Il est vrai que cette coopération très constructive et fructueuse a permis au Conseil supérieur d'approuver des décisions très importantes qui sont entrées en vigueur en 2018-2019. Les « changements structurels » à venir comprennent certainement la « réforme pédagogique », et le Conseil supérieur, respectant les différentes situations et les intérêts en jeu, a vérifié toutes les propositions relatives à ces questions et essayé de les développer davantage.

D'un autre côté, en 2018-2019, les **Conseils d'inspection** ont notamment examiné et approuvé des documents importants lors de leurs réunions. Le document *« Développement pédagogique et Assurance de la qualité des Ecoles européennes »* – Conseil d'inspection mixte – Planification à court et à long terme (2018-09-D-33-fr-3) montre en détail les travaux relatifs à l'assurance qualité menés à bien par les inspecteurs au cours de cette année scolaire et de la présidence grecque.

PRESIDENCE GRECQUE

NOMINATION DES PRESIDENTS DES CONSEILS D'INSPECTION, DES COMITES PEDAGOGIQUES ET DU COMITE BUDGETAIRE Selon l'article 3 du Règlement intérieur du Conseil supérieur, la présidence des Conseils et Comités devrait être assurée pendant la période du 1er août 2018 au 31 juillet 2019 par :

Mme Vana NIKA pour le Conseil d'inspection maternel et primaire et pour le Comité pédagogique mixte

Mme Margarita KALOGRIDOU pour le Conseil d'inspection secondaire et le Comité pédagogique mixte

Mme Ioanna SOULIOTTI pour le Comité budgétaire

Président du Conseil supérieur : M. Konstantinos BATSILAS

PRESIDENCE ESPAGNOLE

NOMINATION DES PRESIDENTS DES CONSEILS D'INSPECTION, DES COMITES PEDAGOGIQUES ET DU COMITE BUDGETAIRE Selon l'article 3 du Règlement intérieur du Conseil supérieur, la présidence des Conseils et Comités devrait être assurée pendant la période du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 par :

Mme Ester BLANCO TOLDOS pour le Conseil d'inspection maternel et primaire et pour le Comité pédagogique mixte

M. Javier GARRALÓN BARBA pour le Conseil d'inspection secondaire et le Comité pédagogique mixte

Mme Antonia RUIZ ESTURLA pour le Comité budgétaire

Présidente du Conseil supérieur : Mme Cristina GALACHE MATABUENA

:

2. Les priorités de la présidence grecque 2018-2019 (a et b)

Les grandes priorités de la présidence grecque étaient :

	Priorités relatives à la structure des Ecoles européennes	***Document***	**Groupes de travail concernés**	***Niveau de priorité***
1.	Le financement du système : – accord de partage des coûts	2011-07-D-8-en-3 2012-02-D-43-en-1 2013-07-D-18-en-5 2014-02-D-34-en-2-ANNEX **2018-03-D-7-en-2**	Groupe de travail « Présidence » élargi (DE – ET – EL – ES – FR – CE)	**Nouvelle priorité**
2.	Ecoles européennes agréées – neutralité des coûts / partage de la charge financière	2012-09-D-30-en-2 2013-01-D-64-en-4 2017-03-D-32-en-2 2017-04-D-23-en-1 **2018-03-D-30-en-1** **2018-03-D-30-en-1ANNEX**	Groupe de travail « Présidence » élargi (DE – ET – EL – ES – FR – CE)	Suivi
2.1.	Audit des EEA : • agrément initial/renouvellement de l'agrément (afin de clarifier leurs termes et conditions) • normalisation des audits/résultats	2017-11-D-21-en-1 2018-03-D-30-en-1 **2018-03-D-7-en-2**	« AES-EEA » « AUDAES »	Suivi
3.	La révision des procédures de recrutement – postes de cadres dans les Ecoles européennes – postes au BSG	2017-01-D-50-en-4 2017-03-D-1-en-2 **2017-09-D-23-en-3**	*« Révision des procédures de recrutement et profils de la direction des écoles »*	En attente
4.	Le renforcement pédagogique de la gestion dans les EE Les buts : – renforcer le cadre intermédiaire des EE – revoir le profil des conseillers d'éducation	**2018-03-D-32-en-1**	« REVPROCE-P »	Suivi
5.	La mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance financière	2017-11-D-35-en-1 + annexe	BSGEE	Suivi
6.	Brexit : conséquences pour les EE	**2018-02-D-37-en-2**	Groupe de travail « Brexit »	Suivi
7.	Situation des écoles de Bruxelles	**2018-03-D-28-en-1**		Suivi
8.	Poursuite et appui de la mise en œuvre des décisions			

	Priorités concernant le développement pédagogique continu des Ecoles européennes	***Document***	**Groupes de travail concernés**	***Niveau de priorité***
1.	**Chargés de cours** – Statuts/assurance de la qualité – Evaluation/inspecteurs Le but : – Evaluer la phase pilote de l'évaluation des chargés de cours *Le Conseil supérieur a approuvé le rapport sur la mise en place du Statut des chargés de cours (2017-10-D-37-en-1), en décembre 2017, et il a approuvé les recommandations et les propositions formulées dans le rapport du GT « Evaluation des chargés de cours » (2017-09-D-24-en-3).*	*2016-09-D-55-en-2* *2016-09-D-55-en-3* *2017-01-D-51-en-1* **2017-10-D-37-en-1** **2017-09-D-24-en-3** **2018-01-D-20-en-2** **2018-01-D-44-en-3** **Annex I** **2018-01-D-56-en-3**		Suivi
2.	**Mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation**	2017-05-D-29-en-5	« SC IMPL NMS » « ASSSEC »	Suivi (Cycle du Baccalau-réat)
3.	**Réforme du programme des Ecoles européennes** But : – Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les EE		« TASKFORPED »	Suivi
3.1.	**Politique linguistique des Ecoles européennes** But : – Elaborer une politique linguistique cohérente pour les EE	2018-01-D-9-en-3	« TASKFORPED »	Suivi
4.	**Rôle et fonctions des inspecteurs au sein du système des EE** But : – Revoir les fonctions générales des inspecteurs et leur charge de travail	*2018-01-D-20-fr-2*	*« INSP-WORK »* *Sous-groupe*[1]	Suivi

Les conditions de recrutement des chargés de cours devaient être revues en raison des difficultés de recrutement rencontrées. A l'avenir, des contrats à durée indéterminée pourront être proposés dès la première année. En outre, les barèmes des écoles de Luxembourg, Francfort et Karlsruhe seront revus à la hausse à compter du 1er septembre 2019.

– La politique linguistique a été approuvée grâce à la contribution des présidences grecque et espagnole.

– Un nouvel accord sur le partage des coûts a été approuvé ; une contribution plus importante des Etats membres sera exigée.

– Le mécanisme proposé pour la neutralité des coûts des écoles agréées allait être adopté, et prendre effet en 2020. Les écoles agréées prendraient alors en charge le travail effectué par le Bureau central pour leur compte.

– En ce qui concerne le Brexit, si le Royaume-Uni quittait l'Union sans accord (en cas de « no deal »), l'école de Culham pourrait organiser le Baccalauréat européen en S7 en 2020-2021.

– Un nouveau mécanisme de rémunération du PAS (grille salariale unique) devait être mis en place, ce qui faciliterait et améliorerait le recrutement à partir du 1er janvier 2020.

Parmi les nouvelles mesures concernant le recrutement, en accord avec les délégations, il serait possible de prolonger le détachement après la neuvième année, jusqu'à un maximum de 12 ans au total, et de réintégrer le système des Ecoles européennes pour un nouveau détachement après l'avoir quitté pendant trois ans.

Un appel à candidatures était lancé pour le recrutement d'un coordinateur exécutif au BSG. La vacance du poste de Chef de l'Unité Informatique au Bureau central devait également être publiée sous peu.

[Communication (orale) du Secrétaire général, réf. 2019-06-D-2-fr-1, orig. FR]

1.	**La viabilité à long terme du système**	***Documents***	**Groupes de travail concernés**	***Niveau de priorité***
1.1.	***Accord sur le partage des coûts (« cost sharing »), notamment dans la perspective du Brexit*** Partage des coûts du personnel détaché entre les Etats membres (« Cost sharing ») 2018-10-D-62-en-4 Procédure écrite N° 2019/21 – Partage des coûts (« Cost sharing ») (2019-05-D-36-en-1)	Partage des coûts des personnels détachés entre les Etats membres (« Cost sharing ») **2018-10-D-62-en-4** Procédure écrite N° 2019/21 – Partage des coûts (« Cost sharing ») **(2019-05-D-36-en-1)**	Groupe de travail « Présidence » élargi (DE – ET – EL – ES – FR – HR – CE)	Le CS a officiellement pris note de la nouvelle proposition présentée dans ce document. Une proposition révisée présentée au cours de la réunion n'a pas été examinée. Le Conseil supérieur a décidé qu'elle serait soumise aux membres du groupe de travail « Présidence élargie » et ensuite aux membres du Conseil supérieur par procédure écrite pour approbation (procédure écrite lancée le 28 mai 2019, qui s'est achevée le 13 juin 2019). Le groupe de travail Présidence élargi est parvenu à une conclusion dans la proposition finale, et le CS a approuvé par le biais de la « Procédure écrite n° 2019/21 – Partage des coûts » la proposition actualisée sur l'accord révisé de partage des coûts, qui comprenait un engagement à atteindre le ratio de 65 % d'enseignants détachés et 35 % de chargés de cours pour la période de cinq ans débutant en 2020.

1.2.	Attraction et rétention du personnel dûment qualifié	Projet de propositions visant à rendre les Ecoles européennes plus attrayantes pour le personnel enseignant **2019-01-D-56-en-3**	Groupe de travail « Présidence » élargi (DE – ET – EL – ES – FR – HR – CE)	Le Conseil supérieur a examiné les propositions révisées et décidé de s'engager à accroître l'attrait des Ecoles européennes pour les enseignants, afin de maintenir la compétitivité des Ecoles européennes et d'assurer un haut niveau d'enseignement et d'apprentissage. Compte tenu de cet engagement, le Conseil supérieur a approuvé à la majorité des deux tiers les propositions formulées (réf. 2019-04-D-12-en-1, p. 15).
2.	**Ecoles européennes agréées**			
2.1.	Neutralité des coûts	Les Ecoles européennes agréées : proposition en vue d'une véritable neutralité des coûts 2018-10-D-63-fr-5	Groupe de travail « Présidence » élargi (DE – ET – EL – ES – FR – HR – CE)	Le Conseil supérieur décide à l'unanimité d'approuver le document et la méthode pour le calcul de la neutralité des coûts des Ecoles européennes agréées, avec une entrée en vigueur au début de l'année financière 2020.

2.2.	Audits des Ecoles européennes agréées : agrément initial/renouvellement de l'agrément (afin de clarifier leurs termes et conditions) normalisation des audits/résultats Règlement sur les Ecoles européennes agréées – Rapport intermédiaire Le Conseil supérieur a pris note des modifications du règlement et des annexes du règlement. Il décide d'élargir le mandat du sous-groupe du Groupe de travail EEA afin de compléter les annexes manquantes, notamment mais pas exclusivement l'Annexe 4. Les membres du GT EEA seront informés des travaux accomplis. – Recherche d'un cadre durable pour les audits des Ecoles européennes agréées	Règlements sur les EEA – Rapport intermédiaire **2019-01-D-12-en-4** – Recherche d'un cadre durable pour les audits des Ecoles européennes agréées **2019-01-D-10-en-2**	GT EEA. Le Conseil supérieur a pris note des modifications du règlement et des annexes du règlement. Il décide d'élargir le mandat du sous-groupe du Groupe de travail EEA afin de compléter les annexes manquantes, notamment mais pas exclusivement l'Annexe 4. Les membres du GT EEA seront informés des travaux accomplis.	Le Conseil supérieur a pris note des modifications qu'il est proposé d'apporter aux audits des EEA, telles qu'elles sont présentées dans le document. Il décide de prolonger le mandat du sous-groupe du groupe de travail EEA afin de poursuivre les travaux sur les parties manquantes, notamment les toolkits. Règlement sur les Ecoles européennes agréées – Rapport intermédiaire – Recherche d'un cadre durable pour les audits des Ecoles européennes agréées

	Les priorités concernant le développement pédagogique continu des Ecoles européennes	***Document***	**Groupes de travail concernés**	***Niveau de priorité***
1.	***Chargés de cours*** – statuts/assurance de la qualité – évaluation/inspecteurs **Le but :** – évaluer la phase pilote de l'évaluation des chargés de cours *Le Conseil supérieur a approuvé le rapport sur la mise en place du Statut des chargés de cours (2017-10-D-37-en-1), en décembre 2017, et il a approuvé les recommandations et les propositions formulées dans le rapport du GT « Evaluation des chargés de cours » (2017-09-D-24-en-3).*	*2016-09-D-55-en-2* *2016-09-D-55-en-3* *2017-01-D-51-en-1* **2017-10-D-37-en-1** **2017-09-D-24-en-3** **2018-01-D-20-en-2** **2018-01-D-44-en-3 Annex I** **2018-01-D-56-en-3** 2018-09-D-27-en-1		Suivi Evaluation des chargés de cours. Pour l'année scolaire 2018-2019 (2018-09-D-27-en-1) Au cours de l'année scolaire 2019-2020, au moins six missions d'évaluation seront entreprises.

2.	***Mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation*** **<u>Les buts :</u>** Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation	2017-05-D-29-en-5 2019-06-D-6-en-1 2019-05-D-38-en-1	« SC IMPL NMS » « groupe de pilotage NSN » « ASSSEC » Sous-groupe de travail « Assurance de la qualité – LI » – Groupe de travail « Evaluation en secondaire »	Le CIS a approuvé ce qui suit : Les inspecteurs seront invités à élaborer dès que possible la matrice générale, un modèle de document (si nécessaire) et une grille de notation/échelle d'évaluation descriptive pour le modèle de document, la date limite pour ce faire étant fixée à janvier 2020 afin que ces documents puissent être présentés lors des réunions de février 2020. Un calendrier des tâches que doivent encore accomplir les inspecteurs. Le « groupe de pilotage NSN » ajoutera un chapitre sur le 3e cycle, en mettant l'accent sur les épreuves (écrites et orales) du Bac. Ce document servira de base aux inspecteurs pour élaborer la matrice générique, un modèle de document (si nécessaire) et une grille de notation/échelle d'évaluation descriptive pour le modèle de document pour leur matière particulière. Il a également été décidé que : Le sous-groupe de travail « Assurance qualité – LI » produirait une matrice commune pour toutes les Langues I – Il ne restera alors plus qu'à la traduire dans les différentes langues. Cette procédure devrait également s'appliquer aux autres groupes de langues [LII, LIII, LIV (et LV)]. Le modèle d'épreuve écrite doit être spécifique à la langue ou à la matière et devra donc être adapté au besoin. Une année supplémentaire est accordée pour l'épreuve orale, mais ce délai doit être

				raccourci autant que faire se peut. Des exemples de critères pour les épreuves orales seront ajoutés au document 2017-05-D-29. Proposition du groupe de travail « Evaluation en secondaire » : Modalités d'organisation des épreuves écrites à l'origine des notes B en 6e année (2019-05-D-38-en-1) – Suivi
3.	***Réforme du programme des Ecoles européennes*** But : – Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les EE. Aider les écoles (enseignants et direction) à planifier le développement des compétences clés	2018-09 -D-67-en-1	« GT Task Force – Réforme pédagogique » « TASKFORPED »	Une vue d'ensemble des changements apportés en 2018 au Cadre de référence européen pour les huit compétences clés, qui les reflète et qui aide en même temps les écoles à planifier le développement des compétences clés. Le groupe de travail a mis au point un cadre qui pourrait être utilisé par le système pour mieux intégrer les compétences clés dans les activités quotidiennes des enseignants et pour aider la direction des écoles et les inspecteurs à réfléchir à leur travail et, en particulier, à la planification, aux activités en classe et à l'évaluation. Un document relatif à la mise en œuvre de ce cadre devait encore être produit. – Suivi
3.1.	***Cadre pour les compétences clés pour l'éducation et la***	2018-09-D-67-en-1	« GT Task Force – Réforme pédagogique »	Une vue d'ensemble des changements apportés en 2018 au Cadre de référence européen pour les huit compétences clés, qui les reflète et qui aide en

	formation tout au long de la vie aux Ecoles européennes **<u>Les buts :</u>** Réforme du programme des Ecoles européennes Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les EE. Aider les écoles (enseignants et direction) à planifier le développement des compétences clés		« TASKFORPED »	même temps les écoles à planifier le développement des compétences clés. Le groupe de travail a mis au point un cadre qui pourrait être utilisé par le système dans son ensemble pour mieux intégrer les compétences clés dans les activités quotidiennes des enseignants et pour aider la direction des écoles et les inspecteurs à réfléchir à leur travail et, en particulier, à la planification, aux activités en classe et à l'évaluation. Un document relatif à la mise en œuvre de ce cadre devait encore être produit. – Suivi
3.2.	***Politique linguistique des Ecoles européennes*** **<u>Le but :</u>** – Elaborer une politique linguistique cohérente pour les EE	2018-01-D-9-en-3 2019-01-D-19-fr-3 2018-09-D-23-fr-1 2018-09-D-59-fr-1 2018-09-D-66-fr-1 Assurance de la qualité des épreuves de Langue I de juin 2018 2018-09-D-2-fr-en-1	« TASKFORPED » – GT Réforme pédagogique – GT – Sous-groupe du GT Réforme pédagogique – Programme « Early Education Curriculum » (EEC) Sous-groupe de travail « Assurance de la qualité – Langue I »	Le Conseil supérieur : approuve les propositions suivantes : I. ***Adoption*** a) La Politique linguistique des Ecoles européennes (Annexe I) ; les propositions suivantes visant à améliorer la mise en œuvre de la Politique linguistique des Ecoles européennes + annexes (4) 2019-01-D-19-fr-3 II. ***Il donne mandat*** à un sous-groupe du groupe de travail Réforme pédagogique pour analyser la première mise en œuvre des dernières décisions

				prises par les organes décisionnels des Ecoles européennes et pour déceler les améliorations possibles des tests linguistiques comparatifs. Ce sous-groupe de travail se composera de deux inspecteurs d'un Directeur et d'un Directeur adjoint du primaire. Il fera rapport au groupe de travail Réforme pédagogique, au sein duquel toutes les parties prenantes sont représentées (voir Annexe II). C. ***Il approuve*** la modification du document 2011-01-D-33-en-9 Révision des Décisions du Conseil supérieur concernant la structure des études et l'organisation des cours aux Ecoles européennes. ii) La procédure harmonisée pour l'organisation des tests de langue (Article 47 e) du Règlement général des Ecoles européennes) concernant tout d'abord le Règlement proposé pour l'organisation des tests linguistiques en maternelle et en 1re primaire et ensuite un Rapport d'évaluation visant à déterminer la langue dominante au cours de ces deux années. Cette procédure harmonisée serait rendue obligatoire pour les écoles de Bruxelles et entrerait en vigueur le 1er janvier 2019 (2018-09-D-23-fr-1). D. ***Modifications proposées*** Cette modification donnera accès aux élèves de Catégorie III aux cours de LI qui leur

				correspondent, pour autant que cela n'engendre pas de coût supplémentaire pour le système (voir Annexe III). Une estimation financière a été ajoutée à l'Annexe III. – De la 1re à la 5e année, l'éducation artistique, musicale et physique ainsi que l'informatique sont enseignées à des groupes linguistiques mixtes dans n'importe quelle langue du programme scolaire de l'élève. En 6e et 7e années secondaires, l'éducation artistique, l'éducation musicale (cours de base et à option) et l'éducation physique sont enseignées à des groupes linguistiques mixtes dans n'importe quelle langue du programme scolaire de l'élève ou dans une langue dans laquelle l'élève peut prouver sa compétence à suivre le cours. Cette modification permettra d'enseigner l'Education artistique, l'Education musicale, l'Informatique et l'Education physique dans une langue que l'élève connaît ou est en train d'apprendre. Entrée en vigueur proposée : septembre 2019 pour la S1, septembre 2020 pour la S1 et la S2, et ainsi de suite (voir l'Annexe IV).

				– Modification de l’article 50 du Règlement général des Ecoles européennes Il est devenu évident qu’une modification de l’article 50 du Règlement général des Ecoles européennes s’imposait après analyse des cas dans lesquels la Chambre de recours avait annulé les décisions des Directeurs concernant l’admission d’élèves. Cette modification n’aura aucune conséquence sur le contenu de l’article 47 e), à savoir qu’il incombe aux Directeurs de déterminer la langue dominante de l’élève sur la base des informations fournies par ses représentants légaux, et d’exiger que l’élève passe des tests linguistiques comparatifs en cas de doute quant à sa LI. Etablissement d’une procédure harmonisée pour l’organisation des tests de langue (Article 47 e) du Règlement général des Ecoles européennes) – 2018-09-D-23-fr-1 Cette procédure harmonisée sera rendue obligatoire pour les écoles de Bruxelles et entrera en vigueur le 1er janvier 2019 (décision approuvée par le CPM, 2018-10-D-13-en-1). E. ***Il donne mandat*** au groupe de travail Early Education Curriculum (EEC), qui dans le cadre du syllabus en vigueur, avait déjà élaboré et mis à l’essai des initiatives au niveau de la

				sensibilisation linguistique en maternelle, d'évaluer et d'améliorer ces initiatives afin de les préparer pour l'entrée en vigueur des activités de sensibilisation linguistique dès le cycle maternel en septembre 2020. – Etablissement d'une procédure harmonisée pour l'organisation des tests de langue (Article 47 e) du Règlement général des Ecoles européennes) – Proposition d'instauration d'une décharge pour la coordination des tests de langues dans les Ecoles européennes de Bruxelles Elargissement de la plate-forme d'Allemand à toutes les matières pour la section allemande, en vue de permettre l'échange des plans annuels et périodiques. Cette plate-forme exploitera les fonctions disponibles dans O365, de sorte qu'il ne sera pas demandé de financement ou de ressources supplémentaires. Cet élargissement aura pour buts d'harmoniser l'enseignement au sein des sections allemandes et de faciliter le travail des enseignants.

4.	***Rôle et fonctions des inspecteurs au sein du système des EE*** **<u>Le but :</u>** – revoir les fonctions générales des inspecteurs et leur charge de travail	*2018-01-D-20-fr-2* 2018-09-D-35-en-1 2018-09-D-2-fr-en-1	*« INSP-WORK »* *Sous-groupe*[1]	Suivi Le groupe de travail « Rôle et fonctions des inspecteurs » a été constitué en un groupe à part entière après que le Conseil supérieur a donné un mandat (en avril 2018) visant à revoir les tâches des inspecteurs. Les travaux du groupe ont débuté sous la présidence estonienne (2017-2018) et se sont poursuivis sous la présidence grecque (2018-2019), jusqu'à présent. Les membres du groupe de travail ont inscrit le document de travail à l'ordre du jour du CIM d'octobre 2018. Des modifications mineures ont été proposées. Lors des réunions de février 2019, le CIM a été invité à examiner les propositions révisées formulées dans le document (2018-09-D-35-en-2 mis à jour en 2018). A l'issue d'une discussion approfondie sur les propositions de révision, chaque inspecteur a eu l'occasion de donner son avis sur chaque proposition du document de manière anonyme, en remplissant un questionnaire numérique. Le CPM a été informé oralement des résultats au cours de sa réunion. Le groupe de travail poursuit ses travaux sous la présidence espagnole, et le document final devrait être présenté lors des réunions du CIM et du CPM d'octobre 2019 et lors de la réunion du CS de décembre 2019 pour approbation.
5.	***Politique de soutien éducatif et organisation du soutien éducatif***	2017-11-D-24 -en-1	« EDUCSUP »	Suivi

5.1.a.	***Mise en œuvre de la politique***	2018-09-D-28-en-3 2018-11-D-32-en-1 2018-12-D-34-fr-4 2019-01-D-9-en-1		Le Rapport sur l'éducation l'inclusive a reçu un avis favorable lors des réunions du CIM et du CPM d'octobre 2018 (2018-09-D-28-en-1). Il proposait une analyse du niveau d'inclusion actuel dans le système des Ecoles européennes des élèves atteints de handicap et des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques. Il a été transmis au CS en décembre 2018 pour information. Le Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Politique en matière de soutien éducatif a reçu un avis favorable lors des réunions du CIM et du CPM d'octobre 2018 et a été transmis au CS pour approbation en décembre 2018. Le Conseil supérieur (décembre 2018) a pris bonne note du Rapport sur l'éducation inclusive aux Ecoles européennes et a chargé le groupe de travail Soutien éducatif de lui présenter un projet de plan d'action en réaction aux recommandations formulées dans ce rapport et à celles du « Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Politique de soutien éducatif aux Ecoles européennes ». Le « Rapport statistique sur le soutien éducatif et l'intégration dans les Ecoles européennes des enfants présentant des besoins éducatifs

				spécifiques en 2017-2018 » a été présenté au CIM et au CPM en février 2019 et a reçu un avis favorable. Un rapport concernant la « Modification de la procédure et du modèle de demande de dispositions particulières pour le cycle du Baccalauréat européen » a aussi été présenté lors des réunions du CPM en février 2019 et a reçu un avis favorable. Les demandes des élèves actuellement en S5 (pour le Baccalauréat européen 2021) seront traitées selon la procédure actuellement en vigueur. La nouvelle procédure entrera en vigueur à compter de septembre 2019 (pour le Baccalauréat européen 2022). Un Projet de plan d'action pour le soutien éducatif et l'éducation inclusive indiquant différents degrés de priorité a été présenté et a reçu un avis favorable du CIM et du CPM lors des réunions de février 2019. En ce qui concerne les priorités, la possibilité que les élèves atteints de handicap et présentant des besoins éducatifs spécifiques se voient délivrer un autre certificat de fin d'études a également été évoquée et examinée. Au vu des observations formulées par le CPM, qui avaient des incidences budgétaires, ce document a été présenté au CS lors de sa réunion d'avril 2019 et approuvé à l'unanimité, avec deux

				modifications proposées par la Commission, en vue de son entrée en vigueur immédiate. Les travaux relatifs à la mise en œuvre des priorités du « Projet de plan d'action pour le soutien éducatif et l'éducation inclusive » sont en cours.
5.1.b	***Projet pilote sur l'identification précoce***	2019-01-D-33-en-1	« *Sous-groupe Projet pilote EDSUP-ADD&ADHD* »	La présidence grecque a fixé comme nouvelle priorité pédagogique une contribution aux travaux en cours dans le domaine du soutien éducatif et de l'éducation inclusive dans les EE, et comme nouvelle priorité la mise en œuvre d'un projet pilote sur l'identification précoce. La proposition a été présentée au CIM et au CPM en vue de la mise en œuvre d'un projet pilote de six mois sur l'identification précoce (au cycle primaire) en rapport avec les élèves chez qui a été diagnostiqué un TDA ou un TDAH. Cette proposition a reçu un avis favorable du CIM et du CPM lors des réunions de février 2019. Elle a également été présentée au CS lors de sa réunion d'avril 2019, et elle a été approuvée en vue de son entrée en vigueur immédiate. Un sous-groupe lié au GT EDUCSUP a été créé pour la mise en œuvre du projet pilote dans le but de concevoir des instruments/outils pour les enseignants du primaire, afin d'aider ces enseignants à identifier les variables contextuelles qui peuvent avoir une incidence sur le

				fonctionnement des élèves atteints de TDA ou de TDAH. Quatre outils d'identification ont été mis au point, et leur utilisation a été testée dans deux classes d'une Ecole européenne dans le cadre d'une étude de cas. Le matériel pédagogique mis au point ainsi qu'un rapport d'évaluation du projet pilote seront présentés au CIM et au CPM en octobre 2019 pour avis et au CS en décembre 2019 pour approbation.
5.2.	***Différenciation***	*2017-01-D-57-en-1* *PPT 10/2016 ;*	Groupes de stratégie IT « IT_ADM IT-PEDA DIFFPS » Mme DROC	**– Suivi** 1er rapport : Analyse effectuée grâce aux différents rapports d'inspection d'établissement, qui ont mis en évidence quelques lacunes du point de vue de l'approche de la différenciation dans les différentes matières. Proposition de création d'un groupe de travail mixte (P+S) en vue d'avancer des idées de solutions pour pallier ces lacunes : Rapport sur l'évolution de la différenciation au sein du système des EE – Production d'un guide de bonnes pratiques Résultats de l'enquête menée par le GT Différenciation

				– Conception et élaboration d'un programme de formation destiné aux enseignants, à organiser à l'échelle locale.
6.	***Concevoir une politique cohérente en matière de TIC pour les Ecoles européennes.*** ***Vision de l'éducation numérique aux Ecoles européennes (VENEE)*** Terminologie numérique pour le système des Ecoles européennes **(2018-12-D-24-en-2)** Rapport informatique pour 2018 **(2019-02-D-17-en-2)**		Groupe de stratégie IT IT_ADM IT-PEDA	Un plan informatique pluriannuel, couvrant les activités en cours jusqu'en 2022, a été présenté et approuvé lors de la réunion du CS d'avril 2018. Une équipe apprentissage et enseignement numériques a été composée d'un réseau d'enseignants actifs en matière d'enseignement numérique aux Ecoles européennes. Un rapport intérimaire a été présenté lors des réunions du CIM et du CPM de février 2019. Le groupe de stratégie IT a défini une Vision de l'éducation numérique pour les Ecoles européennes et en a fait une priorité du Plan informatique pluriannuel. Cette Vision de l'éducation numérique doit servir de cadre général dans lequel le système coordonnera les actions dans ce domaine. Lors de sa réunion d'avril 2019, le CS a décidé : d'approuver la Vision de l'éducation numérique pour les Ecoles européennes (VENEE) avec une entrée en vigueur immédiate ; de charger le groupe de stratégie IT de concevoir des mesures visant à faciliter la mise en œuvre de

				cette VENEE. Ces mesures seront conçues progressivement, dans le respect du Plan pluriannuel, qui devrait ensuite en faire de nouvelles priorités.
6.1.	***Révision des lignes directrices relatives aux compétences en TIC pour le cycle primaire***	2018-09-D-32-en-2 2019-01-D-28-en-1	IT-PEDA	Le Cadre commun pour la compétence numérique a été approuvé par le CIM le 10 octobre 2018 à Bruxelles.
6.2.	***Révision de l'actuel programme d'Informatique pour le cycle secondaire***			*« Cadre commun pour la compétence numérique »* (2018-09-D-32-en-1) – Suivi de l'action 1.2 **(2019-01-D-28-en-2)** Approuvé par le CIM les 4 et 6 février 2019 à Bruxelles Lignes directrices pour les annexes aux programmes visant à faciliter l'intégration de la compétence numérique dans l'enseignement et l'apprentissage.

7.	***Baccalauréat européen***			
		2019-05-D-38-en-1 2019-06-D-8-en-2 2018-09-D-11-en-1 2018-09-D-12-en-2 + Annexe 2018-09-D-13-en-1 2018-09-D-64-en-1 2018-09-D-10-fr-1	Groupe de travail « Evaluation en secondaire » CORBACEC Epreuves écrites et orales du BAC	– Rapport de la Présidente du Jury du Baccalauréat européen 2018 – Session du Baccalauréat européen – Audit externe des épreuves écrites du Baccalauréat européen 2019 (observation universitaire) (2019-01-D-59-fr-3)
		2018-09-D-13-en-1		Assurance qualité des épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen 2018 – Rapport des Inspecteurs
		2018-09-D-64-en-1		Demande de dérogation à l'article 6.5 du RARBE pour deux élèves de S7 lors du Baccalauréat européen 2019
		2018-09-D-10-fr-1		Liste des enseignants qui enseignent à leurs propres enfants/des membres de leur famille en 7e et liste des membres de la direction, du personnel enseignant et du personnel administratif qui ont un enfant/membre de leur famille en 7e au cours de cette année scolaire
		2019-05-D-38-en-1 2019-06-D-8-en-21		Proposition du groupe de travail « Evaluation en secondaire » : Modalités d'organisation des épreuves écrites à l'origine des notes B en 6e année (S6)
		2015-05-D-12-en-17		Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen (applicable pour la session du Baccalauréat européen 2020)

		2018-10-D-54-en-2		RAPPORT DEFINITIF DE LA COUR DES COMPTES – Exercice 2017
		2018-10-D-68-de/en/fr-2		Projet de calendrier des épreuves écrites du Baccalauréat européen pour la session 2019
		2019-05-D-13-en-1		Attribution des vice-présidences au cours de la session du Baccalauréat européen
		2018-06-D-27-en-2		Proposition de nomination du Président du Jury du Baccalauréat européen 2020
		2019-06-D-4-fr-1		Proposition de nomination du Président du Jury du Baccalauréat européen 2019
		2019-05-D-35-en-1		Absences aux épreuves écrites de juin 2019
		2019-05-D-32-en-1		Dispositions particulières pour les élèves SEN de 6e année pour le Baccalauréat européen 2020
		2019-05-D-33-en-1		Dispositions particulières pour les élèves SEN de 5e année pour le Baccalauréat européen 2021 + Annexe. Le CIS a approuvé les dispositions particulières demandées pour les élèves SEN de 5e année pour le Baccalauréat européen 2021.
		2019-05-D-34-en-1		Octroi de dispositions particulières pour le Baccalauréat 2019 en cas de circonstances exceptionnelles

TASK-FORCE REFORME PEDAGOGIQUE

Suite au rapport des évaluateurs externes, les travaux du GT « Organisation des études » ont été repris à présent par le GT « Task-Force Réforme pédagogique » suite au mandat du Conseil supérieur de décembre 2015 (2015-09-D-52-en-3) :

Composition :
– Président du Conseil d'inspection secondaire – Chef de l'Unité Développement pédagogique – Chef de l'Unité Baccalauréat.
La task-force sera intégrée par le(s) expert(s) externe(s) :

- un expert de l'apprentissage des langues ;
- un expert de la révision des programmes ;

un expert de la DG Education et Culture de la Commission européenne qui a des connaissances en matière de définition des huit compétences clés et un ou plusieurs experts internes (notamment la présidence du Conseil d'inspection maternel et primaire), selon les nécessités et les questions débattues lors des différentes rencontres.

Buts :
La Task Force est chargée d'avancer sur les éléments recommandés par le rapport de l'IoE (Evaluateurs externes) tout en tenant compte de leurs conséquences organisationnelles. La Task Force fera rapport au GT constitué des représentants de toutes les parties prenantes du système. La question de l'ajout de la langue du pays siège à la liste des langues II et, de manière plus générale, la question de la définition d'une politique d'enseignement des langues plus cohérente au sein des Ecoles européennes, sont également incluses dans le champ de travail du GT « Réforme pédagogique » et de la Task Force.
Sa réflexion ne devrait pas être limitée au cycle secondaire, car les cycles maternel et primaire pourraient également nécessiter quelques adaptations.

Document de référence : 2015-09-D-52-en 3 ; 2018-01-D-9-fr-3
Derniers rapports de suivi en date : 2017-03-D-30-en-1 ; 2017-09-D-28-en-1 ; 2018-01-D-9 ; 2018-09-D-23 ; 2018-09-D-66 ; 2018-09-D-59 ; 2018-09-D-67
Mandat du CS : décembre 2015

3. Communications écrites

COMMUNICATIONS ECRITES	Documents
Résultat des procédures écrites auprès des membres du Conseil supérieur	2018-11-D-17-fr-1
Résultat de la procédure écrite – Rapport d'audit (Maternelle-S5) – Ecole européenne de Copenhague (Document 2018-02-D-11-en-1) –	N° 2018/8 2018-09-D-61-fr/en/de-1
Rapport d'audit – (S1-S7) – *Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Manosque (Document 2018-02-D-17-en-1) – 2018-09-D-60-en/fr/de-1	N° 2018/10
Laboratoire d'électronique – Cours complémentaire (S6-S7)	N° 2018/11 2018-09-D-43-en/fr/de-1 2018-02-D-35-en-1
Nomination de l'inspectrice roumaine du cycle secondaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 10 avril 2018 et s'achevant le 24 avril 2018, le Conseil supérieur a désigné Mme Irina-Roxana GEORGESCU en qualité de membre roumaine du Conseil d'inspection secondaire en remplacement de Mme Anca Denisa PETRACHE.	N° 2018/16
Projet de Conclusions de la réunion du Conseil d'inspection maternel et primaire du 6 février 2018	N° 2018/17 2018-02-D-3 fr/en/de 2018-09-D-39 fr/en/de
Approbation du Projet de conclusions de la réunion du Comité pédagogique mixte des 8 et 9 février 2018	N° 2018/18 : 2018-02-D-4-en-2 2018-09-D-42-fr/en/de-1 2018-02-D-4-en-1
Projet de calendrier des réunions pour l'année scolaire 2018-2019 (2018-03-D-20-en-2)	N° 2018/19 2018-03-D-20-en-3

Nomination de l'inspectrice belge du cycle secondaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 25 avril 2018 et s'achevant le 15 mai 2018, le Conseil supérieur a accepté de désigner Mme Anne DEPUIS en qualité de membre belge du Conseil d'inspection secondaire, en remplacement de M. Luc LOUYS, à compter du 8 janvier 2018.	N° 2018/20
Nomination de l'inspecteur croate du cycle secondaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 28 juin 2018 et s'achevant le 12 juillet 2018, le Conseil supérieur a accepté de désigner M. Darko TOT en qualité de membre croate du Conseil d'inspection secondaire.	N° 2018/23
Décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 17 au 19 avril 2018 (2019-04-D-11-en-2).	N° 2018/24 2018-04-D-11-en-3
Par voie de la procédure écrite lancée le 23 mai 2018, s'achevant le 6 juin 2018, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 17 au 19 avril 2018.	2018-04-D-11-en-2
Procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 5 au 7 décembre 2017 (2017-12-D-44-en-2). Par voie de la procédure écrite lancée le 24 mai 2018, s'achevant le 7 juin 2018, le Conseil supérieur a approuvé le Procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 5 au 7 décembre 2017 (2017-12-D-44-en-2).	N° 2018/25 2017-12-D-44-en-3
Audit/étude externe des finances et de l'organisation de l'Ecole européenne de Munich (EEM). Par voie de la procédure écrite lancée le 8 juin 2018, s'achevant le 22 juin 2018, le Conseil supérieur a approuvé l'initiative du Président de l'OEB de mener un audit externe/une étude des finances et de l'organisation de l'Ecole européenne de Munich (EEM).	N° 2018/26
Nomination de l'inspecteur italien du cycle maternel et primaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 28 juin 2018 et s'achevant le 12 juillet 2018, le Conseil supérieur a convenu de désigner M. Carlo RUBINACCI en qualité de membre italien du Conseil d'inspection maternel et primaire, en remplacement de M. Amilcare BORI.	N° 2018/28
Nomination de l'inspectrice française du cycle maternel et primaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 29 juin 2018 et s'achevant le 13 juillet 2018, le Conseil supérieur a convenu de désigner Mme Gisèle DUCATEZ en qualité de membre française du Conseil d'inspection maternel et primaire, en remplacement de M. Pierre HESS, à compter du 1er août 2018.	N° 2018/29

Nomination de l'inspecteur français du cycle secondaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 29 juin 2018 et s'achevant le 13 juillet 2018, le Conseil supérieur a convenu de désigner M. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE en qualité de membre français du Conseil d'inspection secondaire, en remplacement de M. Dominique WILLÉ, à compter du 1er septembre 2018. Résultat de la procédure écrite nº 2018/35	Nº 2018/30
Nomination du « comptable central » – Proposition du Comité de sélection (Par voie de la procédure écrite lancée le 19 juillet 2018 et s'achevant le 2 août 2018, le Conseil supérieur a convenu de nommer M. José-Luis VILLATORO au poste de « comptable central ».	2018-07-D-21-en-1
Le Comité pédagogique mixte a approuvé le Projet de Descripteurs de niveaux atteints – Latin – S2-S7 et le Projet de Descripteurs de niveaux atteints – Bulgare Langue I – Cycle secondaire. Les descripteurs de niveaux atteints 2018-10-D-7-en-1 5/5 sont entrés en vigueur le 1er septembre 2018 et ont été publiés sur le site Web à la fin juillet 2018. (Il en prend note de manière officielle)	2018/31 2018-05-D-20-fr-1 2018-04-D-16-bg-1. 2018-09-D-45-en/fr/de- 2018-10-D-7-en-1
Projet de Programme de Français Langue I Approfondissement – S6-S7 – Document : 2018-04-D-12-fr-1 (2018-09-D-44-en/fr/de-1). Par la procédure écrite lancée le 2 juillet 2018 qui a pris fin le 13 juillet 2018, le Comité pédagogique mixte approuve le projet de programme de Français Langue I Approfondissement (S6-S7) – 2018-04-D-12-fr-1. (Il en prend note de manière officielle)	Nº 2018/32 2018-04-D-12-fr-1 (2018-09-D-44-en/fr/de-1)
Résultat de la procédure écrite n° 2018/35 – Nomination du « comptable central » – Proposition du Comité de sélection	Nº 2018/35 2018-07-D-21-en-1
Nomination de l'inspectrice polonaise du cycle secondaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 19 juillet 2018 et s'achevant le 2 août 2018, le Conseil supérieur a accepté de désigner Mme Urszula LACZYNSKA en qualité de membre polonaise du Conseil d'inspection secondaire en remplacement de M. Konrad LESZCZYNSKI, à partir du 1er septembre 2018.	Nº 2018/36
Programme de Bulgare Langue I (S1-S3) – Document 2018-04-D-15-bg-1 (2018-09-D-46-en/fr/de-1). Par la procédure écrite lancée le 20 juillet 2018 qui a pris fin le 3 août 2018, le Comité pédagogique	Nº 2018/37

mixte approuve le Projet de programme de Bulgare Langue I (S1-S3) – 2018-04-D-15-bg-1. Le programme est entré en vigueur le 1er septembre 2018 et a été publié sur le site Web fin juillet 2018. (Le CPM note officiellement le résultat de cette procédure écrite)	2018-04-D-15-bg-1 (2018-09-D-46-en/fr/de-1)
Nomination de Mme Maria Georgiou en qualité de contrôleur financier subordonnée à titre temporaire. Par la procédure écrite lancée le 26 juillet 2018 qui a pris fin le 9 août 2018	N° 2018/38
Approbation du projet de conclusions de la réunion du Conseil d'inspection secondaire du 18 juin 2018 (2018-06-D-2-fr-1) – (2018-09-D-40-en/fr/de-1)	2018/39 2018-06-D-2-fr-1
Nomination de l'inspecteur suédois du cycle secondaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 6 septembre 2018 et s'achevant le 20 septembre 2018, le Conseil supérieur a convenu de désigner M. Alper YILMAZ en qualité de membre suédois du Conseil d'inspection secondaire, en remplacement de Mme K. NILSSON.	N° 2018/41
Budget rectificatif 2/2018 : Ecole européenne de Munich. Par la procédure écrite lancée le 4 octobre 2018 qui a pris fin le 18 octobre 2018.	N° 2018/44 (2018-09-D-19-en-2)
Nomination de l'inspectrice espagnole du cycle maternel et primaire Par voie de la procédure écrite lancée le 3 octobre 2018 et s'achevant le 17 octobre 2018, le Conseil supérieur a convenu de désigner Mme Esther BLANCO TOLDOS en qualité de membre espagnole du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de Mme Maria José PÉREZ BLANCO, à compter du 7 septembre 2018.	N° 2018/45
Nomination de l'inspecteur maltais du cycle maternel et primaire Par voie de la procédure écrite lancée le 17 octobre 2018 et s'achevant le 31 octobre 2018, le Conseil supérieur a convenu de désigner M. Marvin SPITERI en qualité de membre maltais du Conseil d'inspection maternel et primaire.	N° 2018/50
Nomination de l'inspectrice tchèque du cycle secondaire Par voie de la procédure écrite lancée le 18 octobre 2018, s'achevant le 5 novembre 2018, le Conseil supérieur a convenu de nommer Mme Renata JURÁŇOVÁ membre tchèque du Conseil d'inspection secondaire à compter du 1er octobre 2018, en remplacement de Mme Olga DRAPALOVA.	N° 2018/51

Budget rectificatif 4/2018 : Ecole européenne de Munich. Par voie de la procédure écrite lancée le 30 octobre 2018 et s'achevant le 15 novembre 2015, le Conseil supérieur a approuvé le Budget rectificatif n° 4/2018 : Ecole européenne de Munich.	N° 2018/53 2018-10-D-39-en-2
Procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 17 au 19 avril 2018 Par voie de la procédure écrite lancée le 13 novembre 2018 s'achevant le 27 novembre 2018, le Conseil supérieur a approuvé le Procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 17-19 avril 2018 (2015-04-D-19-en-2).	N° 2018/54 2018-04-D-19-en-2
Nomination de l'inspectrice maltaise du cycle secondaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 15 novembre 2018 et s'achevant le 29 novembre 2018, le Conseil supérieur a accepté de désigner Mme Maria Dolores COLEIRO en qualité de membre maltaise du Conseil d'inspection secondaire, en remplacement de M. George MIFSUD, à compter du 1er janvier 2019.	N° 2018/56
Résultat des procédures écrites auprès des membres du Conseil supérieur.	2019-03-D-12-fr-1
Résultat de la procédure écrite Projet des décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 4 décembre 2018 (2018-12-D-5-fr-2). Par voie de la procédure écrite lancée le 8 janvier 2019 s'achevant le 22 janvier 2019, le Conseil supérieur a approuvé les Décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 4 décembre 2018 (2018-12-D-5-fr-2).	N° 2019/01 2018-12-D-5-fr-3
Nomination de l'inspectrice lituanienne du cycle maternel et primaire. Par voie de la procédure écrite lancée le 11 janvier 2019, s'achevant le 25 janvier 2019, le Conseil supérieur a approuvé de désigner Mme Daiva JAKAVONYTÉ-STAŠKUVIENÉ en qualité de membre lituanien du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de Mme Ida JURAITIENE, à partir du 1er février 2019.	N° 2019/02
Nomination de l'inspectrice estonienne du cycle secondaire Par voie de la procédure écrite lancée le 15 janvier 2019, s'achevant le 29 janvier 2019, le Conseil supérieur a approuvé de désigner	N° 2019/4

Mme Ulla KAMP en qualité de membre estonien du Conseil d'inspection secondaire, en remplacement de Mme Mai KITSING, à partir du 1er février 2019.	
Nomination de l'inspecteur letton du cycle maternel et primaire Par voie de la procédure écrite lancée le 16 janvier 2019, s'achevant le 30 janvier 2019, le Conseil supérieur a approuvé de désigner M. Kaspars ŠPŪLE en qualité de membre letton du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de Mme Olita ARKLE.	N° 2019/5
Projet de décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 4 au 7 décembre 2018 (2018-12-D-8-fr-2) Par voie de la procédure écrite lancée le 11 février 2019 s'achevant le 25 février 2019, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 4-7 décembre 2018 (2018-12-D-8-fr-2).	N° 2019/07 2018-12-D-8-fr-3
Résultat de la procédure écrite n° 2019/09. Proposition d'adaptation annuelle des traitements du personnel détaché, du Secrétaire général et des chargés de cours applicable à partir du 1er juillet 2018. Par voie de la procédure écrite lancée le 11 février 2019 s'achevant le 25 février 2019. Applicable à compter du 1er juillet 2018	N° 2019/08
Mémorandum sur l'organisation de la session 2019 du Baccalauréat européen. Par voie de la procédure écrite lancée le 19 février 2019 s'achevant le 5 mars 2019, le Conseil supérieur a approuvé le Mémorandum sur l'organisation de la session 2019 du Baccalauréat européen.	N° 2019/09
Projet de compte rendu de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 4 décembre 2018 (2018-12-D-35-fr-1) Par voie de la procédure écrite lancée le 19 février 2019 s'achevant le 5 mars 2019, le Conseil supérieur a approuvé le Projet de compte rendu de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 4 décembre 2018 (2018-12-D-35-fr-1).	N° 2019/10 2018-12-D-35-fr-2,
Approbation du projet de conclusions de la réunion du Conseil d'inspection mixte du 7 février 2018	2018-01-D-27-fr-1 2018-09-D-41-fr/en/de-1

Vue d'ensemble des changements/remplacements aux postes de direction dans les Ecoles européennes à compter du 1er septembre 2018	2018-09-D-9-en-1
Résultat de la Procédure écrite 2018/12 – Demande de mutation au poste de Directeur à l'Ecole européenne de Bruxelles I	2018-02-D-39-en-1 2018-09-D-62-fr/en/de-1
Postes d'enseignants détachés pourvus pour l'année scolaire 2019-2020 (prend note)	2019-02-D-14-en-4,
Contrats de 9 ans prolongés exceptionnellement en 2019-2020 (prend note)	2019-03-D-15-fr-1
Mise en place du système « Risk management » Le Conseil supérieur prend note du document 2019-02-D-20-en-2.	2019-02-D-20-en-2
Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes et du Service d'audit interne de la Commission européenne (IAS) Le Conseil supérieur prend note des progrès de la mise en œuvre des recommandations issues des audits accomplis depuis sa dernière réunion.	2019-02-D-21-en-2
Situation des inscriptions dans les Ecoles européennes de Bruxelles : 1re phase d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020. Le Conseil supérieur prend note du document.	2019-03-D-14-fr-1
Approbation du Projet de programme de Hongrois Langue I (cycle secondaire) – (2019-05-D-2-hu-1)	N° 2019/32 2019-07-D-15-fr/en/de-1
Approbation du Projet de programme TIC – Cours complémentaire – S6-S7	N° 2019/33 2019-05-D-24-en-1
Approbation du Projet de programme Lettres classiques – Cours complémentaire – S6-S7	N° 2019/34 2019-05-D-17-en-1

Approbation du Projet de conclusions de la réunion du Conseil d'inspection secondaire du 5 février 2019	N° 2019/13 2019-02-D-12-fr-2
Nomination d'un inspecteur suppléant pour l'Histoire lors de la session 2019 du Baccalauréat européen	N° 2019/23 2019-05-LD-29 2019-06-D-42-fr/en/de-1
Nomination d'un inspecteur suppléant pour le Portugais LI-LIV lors de la session 2019 du Baccalauréat européen	N° 2019/24 2019-05-LD-30

4. Remplacements au sein de la direction des Ecoles européennes qui ont pris effet au début de l'année scolaire 2018-2019

Ce document a pour objet de donner aux membres du Conseil d'inspection mixte et aux membres du Comité pédagogique mixte une vue globale des changements et des remplacements au sein de la direction des Ecoles européennes qui ont pris effet au début de l'année scolaire 2018-2019.

Remplacements au sein de la direction des Ecoles européennes qui ont pris effet au début de l'année scolaire 2018-2019				
Ecole	Fonction	Nom du nouveau membre de la direction	Nationalité	Nom du membre de la direction remplacé
Alicante	Directeur adjoint du cycle secondaire	M. José Luis HERNANDEZ BLANCO	ES	M. Marco ALBERICI
Bruxelles I	Directeur	M. Brian GOGGINS (ancien Directeur de l'EE de Mol)	IE	Mme Antonia RUIZ-ESTURLA
	Directeur adjoint du cycle primaire	Mme Simona CAJHEN	SL	Mme Charlotta NORDSTRÖM
Bruxelles III	Directeur adjoint du cycle secondaire	M. Peter Daniel GARRY	IE	M. Markus RADHUBER
Francfort	Directeur adjoint du cycle secondaire	Mme Minna LAATU	FI	Mme Kyriakoula CHATZIVASSILIADOU

Luxembourg I	Directeur adjoint du cycle secondaire	M. Marco ALBERICI (ancien Directeur adjoint du cycle secondaire de l'EE d'Alicante)	IT	M. Arben LUFI
	Directeur adjoint du cycle primaire	Mme Sandra RIBIC	AT	M. Hans VAN WISSEN
	Directeur adjoint des finances et de l'administration	M. Paul KRIPPLER	LU	M. Americo DOS SANTOS
Mol	Directeur	Mme Tinne VAN OPSTAL (Directrice faisant fonction)		M. Brian GOGGINS
Munich	Directeur adjoint du cycle primaire	Mme Alexia GIANNAKOPOULOU	EL	Mme Dana PAVLICIKOVA
	Directeur adjoint des finances et de l'administration	M. Andreas DAUSCHER DE		M. Andreas DAUSCHER (faisant fonction)
BSG	Chef de l'Unité BAC	Mme Ewa RUDOMINO	PL	M. Manuel BORDOY
	Chef de l'Unité RH	M. Stéphane DEPRET	BE	M. Andreas BECKMANN
	Comptable central	M. José Luis VILLATORO	ES	Nouvelle fonction

I. II. Directeurs – Directeurs adjoints

Documents	Directeurs – Directeurs adjoints	Noms
2019-03-D-22-en-1	DIRECTEUR ADJOINT DU CYCLE SECONDAIRE DE L'ECOLE EUROPEENNE DE KARLSRUHE **(26 mars 2019)**	Mme SANTOS
2019-05-D-1-en-1	DIRECTEUR DE L'ECOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES II **(7 mai 2019)**	Mme MALIK Kamila
2019-06-D-17-en-1	DIRECTEUR DE L'ECOLE EUROPEENNE DE MUNICH **(20 juin 2019)**	M. HROVATH
2019-07-D-10-en-1	DIRECTEUR DE L'ECOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES III **(17 juillet 2019)**	Mme SCIBBERAS

5. Conseil d'INSPECTION

5.1. Conseil d'inspection maternel et primaire

Responsabilités des inspecteurs

Matière/Questions	Inspecteur/porte-parole	Inspecteur suppléant
LANGUE I	Tous les inspecteurs nationaux	
Programme « Early Education »	Mme Dana MUSILOVÁ	M. Helder L. GUERREIRO
PROGRAMME COMMUN DE LANGUE II	M. SCHIMEK M. FITZGERALD Mme LOMMEL Mme SCHUMACHER	
FR LII	Mme DUCATEZ Mme LOMMEL (secondaire)	
EN LII	M. FITZGERALD	M. Nick CAPRON
DE LII	M. Franz SCHIMEK	Mme Birgit SCHUMACHER
MATHEMATIQUES	Mme Linde VAN DEN BOSCH	Mme Urszula LACZYNSKA
DECOUVERTE DU MONDE	M. Per-Olov OTTOSSON	Mme Urszula LACZYNSKA
EDUCATION ARTISTIQUE	Mme Gabriela DROC	M. Per-Olov OTTOSSON
EDUCATION MUSICALE	Mme Dana MUSILOVÁ	Mme Ida JURAITIENNE
EDUCATION PHYSIQUE	Mme Urszula LACZYNSKA	M. Per-Olov OTTOSSON
HEURES EUROPEENNES	M. SCHIMEK	Mme Linde VAN DEN BOSCH
MORALE NON CONFESSIONNELLE	Mme Els VERMEIRE	A remplacer
ICT (Directives)	M. OTTOSSON	Mme Urszula LACZYNSKA et Mme Katre MEHINE

5.2. Conseil d'inspection secondaire

Responsabilités

Cette année scolaire a commencé avec la nomination de trois nouveaux inspecteurs : M. GROSSET-BOURBANGE, nouvel inspecteur français ; M. YILMAZ, déjà présent à la réunion du CIS de juin, qui représente la Suède ; et Mme JURANOVA, la nouvelle inspectrice tchèque.

LANGUES		Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
BG	Langue I	Mme Veselina GANEVA	
CR	Langue I	M. TOT	
CS	Langue I	Mme Renata JURANOVA	
DK	Langue I	M. Lars DAMKJAER	
	Langue étrangère	M. Lars DAMKJAER	
DE	Langue I	M. Stefan WALZ	Mme Karin ECKERSTORFER
	Langue étrangère	Mme Karin ECKERSTORFER	M. Stefan WALZ
EL	Langue I	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES (CY)
	Langue étrangère	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES
EN	Langue I	M. Paul METCALF	
	Langue étrangère	M. Paul METCALF	Mme Linda O'TOOLE
ES	Langue I	Mr Javier GARRALÓN BARBA	
	Langue étrangère	Mr Javier GARRALÓN BARBA	
ET	Langue I	Remplacé par Mme Maie KITSING	
FI	Langue I	Mme Tuulamarja HUISMAN	
FR	Langue I	M. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE	
	Langue étrangère	M. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE	

GA	Langue étrangère	Mme Linda O'TOOLE	
HU	Langue I	Mme Luca NEMESKÉRI	
IT	Langue I	MME SACCARDO	
	Langue étrangère	Mme SACCARDO	

LANGUES		**Inspecteur titulaire**	**Inspecteur suppléant**
LT	Langue I	Mme Violeta VALIUŠKEVIČIENÉ	
LV	Langue I	Mme Olita ARKLE	
MT	Langue I	M. George MIFSUD	
	Langue étrangère	M. George MIFSUD	
NL	Langue I	Mme Linde VAN DEN BOSCH	Mme VERMEIRE
	Langue étrangère	Mme Linde VAN DEN BOSCH	Mme VERMEIRE
PL	Langue I	Mr Konrad LESZCZYNSKI	
PO	Langue I	Mme Helena Maria COELHO	
	Langue étrangère	Mme Helena Maria COELHO	
RO	Langue I	Mme Irina GEORGESCU	
SK	Langue I	Mme Jana HANDZELOVÁ	
SL	Langue I	Mme Miriam STANONIK	
SW	Langue I	M. Alper YILMAZ	M. Lars DAMKJAER
	Langue étrangère	M. Alper YILMAZ	M. Lars DAMKJAER

AUTRES MATIERES	Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
BIOLOGIE	M. Max WOLFF	M. Alex COENEN
CHIMIE	M. Alex COENEN	M. Max WOLFF
ECONOMIE	M. Helder GUERREIRO	
EDUCATION ARTISTIQUE	Mme NEMESKÉRI	
EDUCATION MUSICALE	**Mme Miriam STANONIK**	
EDUCATION PHYSIQUE	Mme Karin ECKERSTORFER	
GEOGRAPHIE	Mme Margarita KALOGRIDOU	
GREC ANCIEN	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES (CY)
HISTOIRE	Mme Helena Maria COELHO	
ICT	Mme Maie KITSING	
LATIN	M. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE	
MATHEMATIQUES	M. Alper YILMAZ	Mme Urszula LACZYNSKA
MORALE NON CONFESSIONNELLE	Mme Violeta VALIUŠKEVIČIENÉ	Mme Els VERMEIRE
PHILOSOPHIE	Mme Els VERMEIRE	Mme Margarita KALOGRIDOU

PHYSIQUE	Mme Urszula LACZYNSKA	Expert externe
SCIENCES HUMAINES	Mme Helena Maria COELHO	
SCIENCES INTEGREES	M. Max WOLFF	
RELIGION	Mme Margarita KALOGRIDOU	

Nomination des responsables

Domaines d'expertise	**CYCLE PRIMAIRE**		**CYCLE SECONDAIRE**	
Discipline/Thématique	**Inspecteur/Porte-parole**	**Inspecteur suppléant**	**Inspecteur/Porte-parole**	**Inspecteur suppléant**
SOUTIEN EDUCATIF	Mme Dana MUSILOVÁ	M. Helder LOPO GUERREIRO	Mme Tuulamarja HUISMAN	
SEJOURS SCOLAIRES				
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (CPD)	Mme Linde VAN DEN BOSCH			
EVALUATION DES ENSEIGNANTS	Mme Linde VAN DEN BOSCH			
ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS	Mme Yvonne GAMMELGAARD	Mme Linda O'TOOLE Mme Linde VAN DEN BOSCH		
TRANSITION	Mme Dana MUSILOVÁ	Mme Linde VAN DEN BOSCH	Mme Karin ECKERSTORFER	

DIFFERENCIATION DANS LA PLANIFICATION/ L'ENSEIGNEMENT/ L'APPRENTISSAGE	Mme DROC	M. Helder LOPO GUERREIRO	Mme KALOGRIDOU	
EVALUATION DES ELEVES	Mme Dana MUSILOVÁ	Mme Linde VAN DEN BOSCH	M. Lars DAMKJAER	Mme Karin ECKERSTORFER M. Max WOLFF
AUTOEVALUATION DES ECOLES	M. Helder LOPO GUERREIRO	Mme Urszula LACZYNSKA		
ACCUEIL DES NOUVEAUX INSPECTORS **Les 2 dernières présidences :**	Mme Birgit SCHUMACHER (DE) Mme Katre MEHINE (EE)			

6. Inspecteurs qui quittent le système des Ecoles européennes

Nomination des responsables de matière – Remplacement dans les groupes de travail 2019-05-D-39-fr-1
2019-05-D-39-en-2 Suivi du Conseil d'inspection secondaire – Réunion du 17 juin 2019
Remplacement dans les groupes de travail (Le CIS a approuvé les propositions suivantes) :
M. BUCHMAIER, le nouvel inspecteur allemand, sera responsable de l'Allemand LI, LII et LI-LII Approfondissement. Il pourrait également reprendre les travaux de Mme COELHO en rapport avec l'Histoire et les Sciences humaines.
Mme ECKERSTORFER, l'inspectrice autrichienne, sera remplacée par Mme STEPPAN, qui lui succédera pour l'Allemand LIII et LIV ainsi que pour le Chinois.
Le CIS a rappelé sa décision de juin 2018, surtout en ce qui concerne les programmes de cours complémentaires. Si aucun inspecteur n'assume la responsabilité d'une matière, celle-ci sera retirée, ce qui entraînera une diminution des choix proposés aux élèves.
Mme HUISMAN s'est portée volontaire pour remplacer Mme ECKERSTORFER dans les groupes de travail suivants : « Evaluation au cycle secondaire » et « Epreuves écrites et orales du Baccalauréat – Assurance de la qualité ».
La future présidence des Conseils d'inspection fera partie du groupe de pilotage « Nouveau système de notation », de même que MM. GROSSET-BOURBANGE et YILMAZ.
La future présidence participera également aux groupes de travail « Rôle et tâches des inspecteurs » et « Evaluation des chargés de cours ».

Décision fondée sur le document : « Domaines d'intérêt et d'expertise des Inspecteurs des cycles maternel/primaire et secondaire des Ecoles européennes » 2018-09-D-2-fr-en-3, et en concertation avec le SGA et le Chef de l'Unité Développement pédagogique.

6.1. Nominations des responsables de matières

MATIERE	INSPECTEUR SUR LE DEPART OU RESPONSABLE (CETTE ANNEE SCOLAIRE)	Candidat	SUCCESSEUR	Suppléant
HISTOIRE/SCIENCES HUMAINES + Outil didactique pour les SCH en S3 + Sciences politiques et Sociologie (Cours complémentaires)	Mme COELHO	Mme JURANOVA	**Mme JURANOVA**	M. BUCHMAIER
GEOGRAPHIE	PRESIDENCE 2018-2019 (EL)			
ECONOMIE	M. GUERREIRO (Primaire)	M. GUERREIRO (Primaire)	**M. GUERREIRO (Primaire)**	
EDUCATION PHYSIQUE	Mme ECKERSTORFER	M. SPITERI (Primaire)	**M. SPITERI (Primaire)**	
DE LI-LII + APPROFONDISSEMENT	Mme WALZ & Mme ECKERSTORFER		**M. BUCHMAIER + EXPERT DE LI**	
DE LANGUE ETRANGERE LIII-LIV	Mme ECKERSTORFER	Mme STEPPAN	**Mme STEPPAN**	
LV CHINOIS (Cours complémentaire) avec expert	Mme ECKERSTORFER	Mme STEPPAN	**Mme STEPPAN**	
LV RUSSE (Cours complémentaire) avec expert	Mme DRAPALOVA			

6.2. Remplacement dans les groupes de travail :

GROUPES DE TRAVAIL	INSPECTEUR SUR LE DEPART	CANDIDAT POTENTIEL D'APRES LE DOCUMENT « Domaines d'intérêt et d'expertise des Inspecteurs des cycles maternel/primaire et secondaire des Ecoles	SUCCESSEUR VOLONTAIRE Déjà approuvé par le CIS	SUCCESSEUR

		européennes » 2018-09-D-2-fr-en-3		
INSPECTIONS D'ETABLISSEMENT	Mme COELHO	**Sera décidé en septembre/octobre**		
EUROSPORT (Président)	Mme ECKERSTORFER			**M. SPITERI (Primaire)**
EVALUATION AU SECONDAIRE	Mme ECKERSTORFER		Mme HUISMAN	
ASSURANCE DE LA QUALITE Président M. OTTOSSON	Mme ECKERSTORFER			**Mme GANEVA**

GROUPES DE TRAVAIL	INSPECTEUR SUR LE DEPART	CANDIDAT POTENTIEL D'APRES LE DOCUMENT « Domaines d'intérêt et d'expertise des Inspecteurs des cycles maternel/primaire et secondaire des Ecoles européennes » 2018-09-D-2-fr-en-3	SUCCESSEUR VOLONTAIRE Déjà approuvé par le CIS	SUCCESSEUR
HARMONISATION LII + APPROFONDISSEMENT LII	Mme ECKERSTORFER		**M. GROSSET-BOURBANGE**	
HARMONISATION LIII	Mme ECKERSTORFER		**Mme O'TOOLE**	
HARMONISATION LIV	Mme ECKERSTORFER			**Mme DEPUIS** M. GUERREIRO remplacera Mme COELHO en tant que membre du GT Mme KALOGRIDOU est membre du GT
HARMONISATION LV	Mme ECKERSTORFER			**Mme KALOGRIDOU**
EPREUVES ECRITES ET ORALES DU BAC (EVALUATION) – ASSURANCE DE LA QUALITE DU BAC Corr. Evaluation épreuves écrites et orales du Bac	Mme ECKERSTORFER Mme COELHO		**1. Mme HUISMAN** **2.**	**1. Mme HUISMAN** **2. Mme JURANOVA**
ROLE ET TACHES DES INSPECTEURS	Mme VAN DEN BOSCH		**En tant que future présidence 2019 :** **M. GARRALON BARBA**	
GROUPE DE PILOTAGE « NOUVEAU SYSTEME DE NOTATION »	Mme VAN DEN BOSCH		**M. YILMAZ + En tant que future présidence 2020 :**	

			M. GROSSET-BOURBANGE **M. GARRALON BARBA au cours de la présidence ES**	
EVALUATION DES CHARGES DE COURS	Mme VAN DEN BOSCH		**En tant que future présidence 2019 : M. GARRALON BARBA**	**Mme KALOGRIDOU**

6.3. Nomination au sein des groupes de travail

GROUPES DE TRAVAIL	REMARQUES	SUCCESSEUR
ORGANISATION DU MODEL EUROPEAN COUNCIL/PARLIAMENT (MECP)	**DANS LE CADRE DES NOUVELLES ACTIVITES DES GT – a conçu un manuel basé sur la proposition du GT chargé d'harmoniser l'organisation de toutes les manifestations dans les EE**	**?**
LIGNES DIRECTRICES POUR L'ORGANISATION D'ECHANGES D'ELEVES ENTRE LES ECOLES EUROPEENNES	**PAS DE TRAVAIL POUR LE MOMENT**	**?**
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	**GT PERMANENT**	**Mme KAMP**

7. Rapports

Rapports annuels	
Rapport annuel du Secrétaire général des Ecoles européennes	**2019-01-D-65-fr-2**
Rapport annuel d'activités 2018 (art. 103.6 RF 2017)	**2019-03-D-1-en-1**
Plan annuel et pluriannuel 2019 du Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes	**2019-03-D-19-en-1**

Rapports des écoles, Dossiers de conformité, rapports d'audit

Rapports des écoles	
Rapport d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne d'Alicante	2018-05-D-14-en-1 A. COENEN
Rapport d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Bruxelles I	2018-06-D-5-en-1
Rapport d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Luxembourg I	2018-03-D-29-en-1
Ecole internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette (LU) Le Conseil supérieur approuve le rapport d'audit de l'Ecole internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette, pour les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5.	2019-01-D-40-en-2
Ecole européenne de Copenhague, Maternelle-S5	2018-02-D-11-en-1 2018-09-D-61-fr/en/de-1
Rapport d'audit – Ecole européenne de Bruxelles-Argenteuil (BE) pour les cycles maternel et primaire et pour le cycle secondaire jusqu'à la S5	2018-12-D-12-en-2
Rapport d'audit – Héraklion (EL) pour les cycles maternel et primaire, et pour le cycle secondaire jusqu'à la S5 et pour les S6-S7,	2019-01-D-18-en-2
Rapport d'audit – Ecole européenne de Tallinn (EE) pour les cycles maternel et primaire, et pour le cycle secondaire jusqu'à la S5 et pour les S6-S7	2018-12-D-22-en-2
Premières conventions d'agrément	
Ecole européenne de Ljubljana (SL) pour les cycles maternel et primaire et pour le cycle secondaire jusqu'à la S5	2018-12-D-15-en-2
Rapport d'audit – Ecole internationale de Mondorf-les-Bains (LU) pour les cycles maternel et primaire et pour le cycle secondaire jusqu'à la S5	2019-01-D-39-en-2
Ecole internationale Edward Steichen (LU) pour les cycles maternel et primaire et pour le cycle secondaire jusqu'à la S5	2018-12-D-28-en-2
Ecole internationale de Junglinster (LU) pour les cycles maternel et primaire et pour le cycle secondaire jusqu'à la S5	2019-01-D-16-en-2
Dossiers de conformité	
Dossier d'intérêt général – EEA – Paris La Défense (FRANCE) Présenté en tant que deuxième étape dans la procédure d'agrément. Le CS a décidé de donner mandat au Secrétaire général afin d'organiser un audit.	2018-07-D-22-fr-1, 2019-01-D-20-fr-2
Dossiers d'intérêt général – EEA – Templin (ALLEMAGNE)	2018-08-D-11-en-1
Europa School (UK) Le Conseil supérieur décide de manière unanime de convenir : I. Dans le cas d'un Brexit avec accord de retrait, de la prolongation de l'agrément de la Europa School UK de Culham jusqu'au 31 août 2021 ; ou II. dans le cas d'un Brexit sans accord de	2018-12-D-16-en-2

retrait (scénario « no deal »), de la prolongation de l'agrément de la Europa School UK de Culham, pour toute l'école jusqu'au 31 août 2020 et seulement pour la S7 jusqu'au 31 août 2021.	

8. Programmes

	PROGRAMMES	
	Descripteurs de niveaux atteints	
	(Cf. décision du CPM des 12-13 février 2015 sur le document 2015-01-D-62-en-1 « Les programmes axés sur les compétences, y compris les critères d'évaluation et les descripteurs de niveaux atteints spécifiques à chaque matière »)	
1.	Descripteurs de niveaux atteints pour toutes les LI – Cycle secondaire	2018-09-D-57-en-fr-de-3
2.	Descripteurs de niveaux atteints pour la Religion (S1-S5)	2019-01-D-45-en-1
	Nouveaux programmes (adoptés)	
1.	Grec ancien (S4-S7) – Cycle secondaire	2018-09-D-55-el-1
2.	Anglais Langue I approfondissement – S6-S7	2016-11-D-3-en-4
3.	Espagnol Langue I approfondissement – S6-S7	2018-05-D-23-es-1
4.	Education physique – Cycle secondaire	2018-05-D-24-en-1
5.	Nouveaux programmes de sciences	Oral
6.	Sciences intégrées – S1-S3	2018-12-D-6-en-1
7.	Chimie S4-S5	2019-01-D-46-en-1
8.	Mathématiques S1-S3	2019-01-D-47-en-1
9.	Mathématiques S4 – 4 périodes	2019-01-D-48-en-1
10.	Mathématiques S4 – 6 périodes	2019-01-D-49-en-1
11.	Physique – S4-S5	2019-01-D-50-en-1
12.	Slovaque Langue I Cycle secondaire Philosophie S6-S7 – 2 périodes (2019-01-D-51-en-1)	2018-11-D-30-sk-1
13.	Philosophie S6-S7 – 2 périodes	2019-01-D-51-en-1
14.	Sciences politiques – Cours complémentaire (S6-S7)	2018-12-D-32-fr-1

15.	Sociologie – Cours complémentaire (S6-S7)	2018-12-D-31-fr-1
16.	Manuel du « European Schools Science Symposium »	2019-01-D-52-en-1
17.	Biologie – S4-S5	2019-05-D-27-en-1
18.	Hongrois Langue I – Cycle secondaire	2019-05-D-2-hu-1
19.	ICT – Cours complémentaire S6-S7	2019-05-D-24-en-1
20.	Etudes classiques – Cours complémentaire – S6-S7	2019-05-D-17-fr-1
21.	Théâtre – Cours complémentaire – S6-S7	2019-05-D-14-fr-1

Programmes du cycle primaire				
P	Descripteurs de niveaux atteints pour toutes les LI en P5 – Néerlandais – Cycle primaire	CPM 10-2018	Mme VAN DEN BOSCH	**0198**
S	Descripteurs de niveaux atteints pour toutes les LI en P5 – Suédois – Cycle primaire	CPM 10-2018	M. OTTOSSON	**–**

8.1. AUTRES POINTS

AUTRES POINTS	
Contenu des dossiers administratifs et gestion des données personnelles des membres du personnel des Ecoles européennes	2018-09-D-31-fr-1
Création d'une section linguistique lituanienne à l'Ecole européenne de Luxembourg I	2019-01-D-71-fr-3
Contenu des dossiers individuels des élèves inscrits aux Ecoles européennes	2018-09-D-18-fr-1
Résultats de l'enquête menée par le GT Différenciation	Oral Présentation PPT G. DROC
Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2017-2018) – Suivi au 30 juin 2018 RAPPORT CONJOINT DE LA PRESIDENCE ESTONIENNE DES CONSEILS D'INSPECTION ET DU COMITE PEDAGOGIQUE – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 + Annexe	2017-09-D-50-fr-5 K. MEHINE 2017-09-D-50-fr-6
Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2018-2019) – Planning à court et à long terme	2018-09-D-33-fr-1 M. KALOGRIDOU V. NIKA

Planification des activités des Inspecteurs – Rapport 2018	2018-09-D-33-en-1
Planification des activités des Inspecteurs – Rapport 2019	2018-09-D-33-en-1
Recours pédagogique à l'encontre d'un rapport d'évaluation – Cycle secondaire	2019-06-D-18-en-1
Evaluation harmonisée au primaire – Projet pilote à Bruxelles IV	2018-09-D-52-en-1
Proposition d'un thème commun pour le perfectionnement professionnel au cycle maternel et primaire des Ecoles européennes	
Structures internes aux cycles maternel, primaire et secondaire	ANNEXE I AU DOCUMENT 2011-01-D-33-fr-9
Contenu et administration des dossiers personnels des membres du personnel des Ecoles européennes, remplacer l'annexe III du Statut du personnel détaché (à laquelle se réfère l'article 16) par le texte intitulé « Contenu des dossiers administratifs et gestion des données personnelles », etc.	2018-09-D-31-fr-4
Contenu des dossiers individuels des élèves inscrits aux Ecoles européennes. « Les représentants légaux des élèves peuvent accéder à ce dossier, sur demande écrite, en présence du Directeur ou de la personne qu'il aura déléguée ».	2018-09-D-18-fr-3
Propositions du groupe de travail Conseillers d'éducation : – Le cadre intermédiaire et les équipes de Conseillers d'éducation (« équipes de conseillers »)	2019-01-D-57-en-2

8.2. Points pédagogiques

POINTS PEDAGOGIQUES

Modification de l'article 50 du Règlement général des Ecoles européennes	2018-09-D-59-fr-1
Proposition de modification du statut et du mandat du groupe de travail « Perfectionnement professionnel continu » Rédiger tout d'abord des normes pédagogiques pour un enseignement de qualité aux Ecoles européennes et des procédures pour l'harmonisation de l'évaluation des enseignants, et ensuite un (nouveau) cadre de la formation professionnelle continue dans les Ecoles européennes, qui vise à harmoniser l'offre de formation et qui concerne l'ensemble des enseignants.	2018-09-D-38-en-1
Proposition de création d'un groupe de travail pour l'accueil des nouveaux enseignants aux Ecoles européennes Cette révision est jugée nécessaire étant donné le nombre croissant de chargés de cours.	2018-09-D-36-en-1

Proposition de modification du document « CADRE ET ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS LES ECOLES EUROPEENNES » qui propose divers types de montages en fonction des thèmes et objectifs éventuels et prévoit des formations aux niveaux central, local et individuel. Le GT IT-PEDA a également envisagé la possibilité d'un apprentissage autonome et de formations en ligne.	2018-09-D-37-en-1

8.3. Visites d'évaluation statutaire individuelle du personnel pédagogique en 2018-2019

Visites d'évaluation à mener entre septembre et décembre 2018 (2e année du détachement)	146 enseignants détachés – confirmation du contrat
Visites d'évaluation à mener entre septembre 2018 et juin 2019 (5e année du détachement)	147 enseignants détachés – prolongation du contrat
TOTAL 2018-2019	293 enseignants détachés doivent être évalués

9. Mesures additionnelles pour la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation

CYCLE	INTITULE	INSPECTEURS	RESPONSABLE	CODE	DEBUT TRAVAUX
S	LI	2	M. DAMKJAER	**0212**	**10/2017**
S	LII	2	A REMPLACER	**0221**	**11/2017**
S	LIII	1	Mme ECKERSTORFER	**0219**	**10/2017**
S	LIV	1			
S	ONL	1	Mme O'TOOLE	**0216**	**11/2017**
S	MATHS TIC	2	M. YILMAE Mme KITSING	**0217**	**11/2017**
S	Biologie Chimie Physique	3	M. WOLFF M. COENEN Mme LACZYNSKA + Expert	**0207** **0217**	**11/2017** **11/2017**
S	Histoire Géographie Economie	3	Mme COELHO A REMPLACER A REMPLACER	**0224** **0218** **0213**	 **11/2017** **10/2017**
S	Philosophie	1	Mme VERMEIRE		
S	Ed. Physique	1	–	**0208**	**12/2017**

S	Ed. artistique et Ed. musicale	2	A REMPLACER Mme STANONIK		
S	Religion Morale non confessionnelle	2	AUTORITES RELIGIEUSES/Mme KALOGRIDOU		

10. Rapports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général

Assurance qualité	(Code 64)	11/09/2018
Outil didactique Sciences humaines	(Code 72)	12-14/09/2018
Programmes de Math S1-S7	(Code 238)	
Révision des programmes de Math S1-S3	(Code 234)	19/09/2018
Révision des programmes de Math S4-S5	(Code 235)	20/09/2018
Révision des programmes de Math S4-S5 6p	(Code 236)	20/09/2018
Révision des programmes de Physique	(Code 44)	27/09/2018
Analyse des taux de redoublement	(Code 162)	20/09/2018
Révision des programmes SCI	(Code 45)	01-02/10/2018
SG Assurance de la qualité en LI	(Code 227)	02/10/2018
Evaluation au secondaire	(Code 59)	18/09/2018
Evaluation corr. Bac épreuves écrites et orales	(Code 71)	19/09/2018
Conseillers d'éducation	(Code 210)	18/09/2018
Intermath	(Code 8)	26-27/09/2018
Coordinateurs Math prim.	(Code 16)	28/09/2018
IT-PEDA	(Code 178)	06/09/2018
Comité de pilotage NSN	(Code 204)	24/09/2018
Russe LV	(Code 214)	Rapport annuel global
Géographie S4-S5	(Code 35)	Rapport annuel global

a. Formations continuées organisées au 2e semestre de 2018

1.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2018

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
28 septembre	DANOIS LI	Mme GAMMELGAARD	LUX & BXL			Nouveau programme		0044	☑
?	BULGARE LI	Mme RANGELOVA				Reporté 1/E			

1.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2017

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
27-29 septembre	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	M. DAMKJAER	MOL	45	1			0004	☑
4 octobre	DANOIS LI	M. DAMKJAER	BXL I	12	1			0020	☑
8 octobre	DIRECTEURS ADJOINTS + EEA + NOUVEAUX INSPECTEURS	COMITE DE PILOTAGE NSN	BXL	45				0043	
Octobre	DIRECTEURS + ADJOINTS	BSGEE (SAP)	BXL	45		Budget spécifique	Annuel	0025	

2. Calendrier de la formation continuée pour 2019

2.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2019

Stages prioritaires :

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
1er semestre	SLOVENE LI	Mme ZVEGLIC				Nouveau programme		–	
1er semestre	ALLEMAND LI	Mme SCHUMACHER		1/EE		Formation pour les Référents (« Train the trainer »)			

Stages non prioritaires :

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
Juillet	POLONAIS	Mme LACZYNSKA	VARSOVIE	25	4	Partiellement pris en charge par le Ministère	2018	0012	

2.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2019

Stages prioritaires :

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
1er ou 2e semestre	Sciences (Biologie, Chimie, Physique), Mathématiques + ICT	4		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			
1er ou 2e semestre	Sciences humaines (Géographie, Histoire), Economie, Morale non confessionnelle + Religion	5		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			
	Economie, Morale non confessionnelle + Religion								

1er ou 2e semestre	Langues (LI, LII, LIII + ONL)	5		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			
1er ou 2e semestre	Ed. artistique/Ed. musicale/Ed. physique	3		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			
1er semestre	FRANCAIS LI APPROF.	M. GROSSET-BOURBANGE	BXL III	15	1	Nouveau programme		0037	
1er semestre	ESPAGNOL LI APPROF.	M. GARRALON	BXL I	1/EE	1	Nouveau programme			
1er semestre	EDUCATION PHYSIQUE	Mme ECKERSTORFER				Nouveau programme			
1er semestre	BULGARE LI S1-S3	Mme GANEVA				Nouveau programme			
1er semestre	HONGROIS LI	Mme NEMESKÉRI	BXL			Nouveau programme			
	LETTON LI	Mme ARKLE							
Novembre	DIRECTEURS + ADJOINTS	BSGEE	BXL	45	2	Budget spécifique	Annuel	0025	

Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2018

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
28 septembre	DANOIS LI	Mme GAMMELGAARD	LUX & BXL			Nouveau programme		0044	☑
?	BULGARE LI	Mme RANGELOVA				Reporté 1/E			

1.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2017

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
27-29 septembre	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	M. DAMKJAER	MOL	45	1			0004	☑
4 octobre	DANOIS LI	M. DAMKJAER	BXL I	12	1			0020	☑
8 octobre	DIRECTEURS ADJOINTS + EEA + NOUVEAUX INSPECTEURS	COMITE DE PILOTAGE NSN	BXL	45				0043	
Octobre	DIRECTEURS + ADJOINTS	BSGEE (SAP)	BXL	45		Budget spécifique	Annuel	0025	

2. Calendrier de la formation continuée pour 2019

2.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2019

Stages prioritaires :

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.

1er semestre	SLOVENE LI	Mme ZVEGLIC				Nouveau programme		–
1er semestre	ALLEMAND LI	Mme SCHUMACHER		1/EE		Formation pour les Référents (« Train the trainer »)		

Stages non prioritaires :

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
Juillet	POLONAIS	Mme LACZYNSKA	VARSOVIE	25	4	Partiellement pris en charge par le Ministère	2018	0012	

2.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2019

Stages prioritaires :

Dates	Matières	Inspecteurs responsables	Lieu	Nbre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
1er ou 2e semestre	Sciences (Biologie, Chimie, Physique), Mathématiques + ICT	4		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			
1er ou 2e semestre	Sciences humaines (Géographie, Histoire), Economie, Morale non confessionnelle + Religion	5		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			
	Economie, Morale non confessionnelle + Religion								

1er ou 2e semestre	Langues (LI, LII, LIII + ONL)	5		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			

1er ou 2e semestre	Ed. artistique/Ed. musicale/Ed. physique	3		Enseignants des EE + EEA		Mesures supplémentaires NEN – S6-S7			
1er semestre	FRANCAIS LI APPROF.	M. GROSSET-BOURBANGE	BXL III	15	1	Nouveau programme		0037	
1er semestre	ESPAGNOL LI APPROF.	M. GARRALON	BXL I	1/EE	1	Nouveau programme			
1er semestre	EDUCATION PHYSIQUE	Mme ECKERSTORFER				Nouveau programme			
1er semestre	BULGARE LI S1-S3	Mme GANEVA				Nouveau programme			
1er semestre	HONGROIS LI	Mme NEMESKÉRI	BXL			Nouveau programme			
	LETTON LI	Mme ARKLE							
Novembre	DIRECTEURS + ADJOINTS	BSGEE	BXL	45	2	Budget spécifique	Annuel	0025	

11. Epilogue

La présidence grecque a pris fin.

Nous avons l'impression que le rideau est tombé dans un climat de louanges pour la contribution de la Grèce. La réunion du CS, qui s'est tenue juste en dessous de l'Acropole, a donné lieu à un ensemble de mesures concrètes visant à atteindre de nombreux objectifs importants. Plusieurs questions exceptionnellement complexes et difficiles s'étaient posées, en rapport avec le fonctionnement des Ecoles européennes. Il fallait s'y attaquer dans un délai raisonnable. De manière plus explicite, la force motrice de la présidence grecque a été l'idée d'un renforcement de la compétitivité du système éducatif des Ecoles européennes, lequel assure la stabilité, le développement et la collaboration dans de nombreux domaines de l'UE.

Jour après jour, pas à pas, sous la présidence grecque, l'année scolaire 2018-2019 a été marquée par de nombreux changements dans les Ecoles européennes et au Secrétariat général, tant sur le plan pédagogique que personnel et administratif. A l'heure actuelle, leur impact est difficile à évaluer ou à mesurer, surtout en ce qui concerne les coûts à long terme. Par exemple, le programme linguistique des Ecoles européennes, la mise en œuvre des huit compétences clés ainsi que la réforme du programme du point de vue de l'organisation des matières. A cette fin, l'experte externe Majella O'Shea a été invitée à participer à plusieurs réunions de la task force. Tous les nouveaux programmes sont axés sur les compétences et font donc référence à l'utilisation des compétences clés, et chaque programme contient des descripteurs de niveaux atteints, qui sont utilisés à des fins

d’évaluation. Comme il en a été décidé, le nouveau système de notation sera introduit en S7 le 01/09/2020 et le nouveau système de notation sera utilisé au Baccalauréat pour la première fois en 2021. L’adoption de l’outil de notation en ligne « Viatique » s’est achevée avec grand succès l’année scolaire passée, grâce à un important engagement de l’Unité Baccalauréat. Le Président du Jury du Baccalauréat européen 2019 détaille davantage cette évolution très positive dans son rapport.

Il était très important que nous collaborions avec la présidence estonienne (2017-2018) et que nous fassions participer nos collègues espagnols aux processus les plus importants le plus tôt possible, et il est aussi important que nous soyons prêts dès maintenant à offrir un soutien supplémentaire à la présidence espagnole et à accueillir et faire participer à ces processus nos collègues français, qui assureront la présidence au cours de l’année scolaire 2020-2021. Pour tous ces motifs, nous avons décrit et formulé les choses d’une manière encourageante et qui nous permet de comprendre ce qui importe vraiment.

Permettez-nous de remercier chacun, chacune d’entre vous pour votre contribution et votre soutien aux travaux de la présidence grecque !